

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 31 Anesthésie et réanimation | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PAMI3B31SF | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XASF3310 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Enrico ZINGA (enrico.zinga@helha.be) Julien CORNET (julien.cornet@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Compétence visée : savoir gérer l'analgésie du travail et les situations d'urgence en collaboration avec l'anesthésiste.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**
 - 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Comprendre la gestion de la douleur.

Appréhender les complications obstétricales nécessitant la collaboration de l'anesthésiste

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B31SFA Anesthésie, analgésie et réanimation

30 h / 2 C

Contenu

Physiopathologie foetomaternelle

Gestion de la douleur

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques et exemples pratiques sous forme de diapositives

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à la demande de l'étudiant

Sources et références

Protocoles d'anesthésie-réanimation obstétricale

M. Berl, L. Dubois-Gozlan, P. Dailland, H. Jaber, J. La Rosa, E. Vantalou.

Arnette

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant pour l'ensemble des contenus de l'UE

La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).